



Rodez, le 3 novembre 2020

Note d'information à l'attention

Des familles et des élèves du Conservatoire

Objet : Reconfinement – Modalités d'enseignements à distance

Madame, Monsieur,
Chers élèves, chers parents,

A la différence des établissements scolaires rattachés au Ministère de l'Éducation Nationale, les établissements d'enseignements artistiques, dont le CRDA et ses quinze antennes, n'ont pu rouvrir leurs portes en raison du confinement décidé d'un point de vue national pour lutter contre la propagation du virus Covid 19.

Cette décision nationale, qui vise à limiter les contacts et les déplacements jusqu'au 1^{er} décembre, s'impose à nous tous et impacte une fois encore notre fonctionnement et les modalités d'enseignement qui vous sont proposées.

L'activité du Conservatoire se poursuit ; le travail et les apprentissages doivent se poursuivre dans des conditions adaptées à la situation sanitaire. Les enseignants et l'équipe administrative sont mobilisés à cet effet. Votre mobilisation est également essentielle pour que nous gardions le lien et que nous puissions poursuivre notre activité et reprendre en présentiel dès lors que le confinement sera achevé. A cet effet, un contact hebdomadaire sera pris avec chacun des élèves du Conservatoire. Je vous remercie de ne pas laisser ces demandes de contact sans réponse.

Comme je vous l'indiquais dans ma précédente note, tous les enseignements individuels et collectifs sont maintenus ; votre enfant ou vous-même serez donc invités à poursuivre les cours selon la fréquence et la durée définies depuis la rentrée scolaire. Les modalités d'organisation de l'enseignement à distance sont détaillées dans le document ci-joint

Toute l'équipe du Conservatoire reste présente pour vous renseigner et vous accompagner durant cette période. Vous pouvez nous contacter via l'adresse électronique du Conservatoire : contact@crd-aveyron.fr ou par téléphone au 05-65-73-80-30.

Vous remerciant par avance de votre mobilisation, et vous espérant toutes et tous en bonne santé,

La Directrice Générale des Services,


Laure ANDRIEU-ANGOT



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5 place Sainte-Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Déroulement des enseignements pendant la période de confinement

● l'enseignement de culture et formation musicale:

Le travail écrit est communiqué aux élèves par voie dématérialisée (mail ou application Discord) préalablement au cours hebdomadaire. Il prend la forme de devoirs pour lesquels un retour devra être fait auprès de l'enseignant afin qu'il puisse corriger et aider l'élève à poursuivre sa progression. Ce retour se fera auprès de l'élève lors d'un temps d'échange en direct.

Le travail de l'oral interviendra lors d'échanges téléphoniques ou en visio conférence organisés de manière hebdomadaire, comme les séances en présentiel. Les enseignants se mettront en lien avec les élèves pour définir la modalité la plus adaptée.

● l'apprentissage instrumental ou vocal – Cours individuels : ces enseignements seront dispensés à distance par visio-conférence ou échanges téléphoniques. L'objectif est que les élèves puissent poursuivre la pratique instrumentale ou vocale en bénéficiant des conseils en direct des enseignants. Ils pourront également donner lieu à des échanges d'enregistrement, qui seront analysés par l'enseignant en vue d'un retour à l'élève. Pour les élèves les moins autonomes, des séances d'écoute seront également proposées, l'objectif étant de poursuivre, d'une manière différente, la découverte et l'apprentissage de la discipline dont la pratique a été choisie.

Les élèves ne disposant pas d'instrument à domicile poursuivront pour autant leur apprentissage notamment par des travaux d'écoute, qui feront l'objet d'échanges entre les enseignants et l'élève ; des solutions alternatives permettant la poursuite du travail technique en l'absence d'instruments seront proposées.

● les cours de jardin et d'éveil musical : les enseignants travaillent via un Padlet ou procèdent à l'envoi de documents audio, vidéos ou écrits visant à permettre de poursuivre la découverte de la musique. La démarche à suivre sera jointe à ces éléments afin que l'entourage de l'élève puisse l'accompagner. Pour ces élèves plus particulièrement, je remercie par avance leur entourage notamment pour faciliter l'accès aux ressources mises à disposition. Les enseignants concernés sont bien évidemment à votre écoute pour tout échange que vous souhaiteriez à ce sujet. Un échange hebdomadaire avec les parents d'élèves concernés sera organisé.

● les pratiques collectives instrumentales ou vocales : la situation de confinement ne facilite pas la pratique d'ensemble en simultané. Toutefois, il est important de poursuivre le travail ; les enseignants vont donc mobiliser les élèves sur du travail individuel grâce à des supports audio et vidéos en rapport avec le programme travaillé jusqu'alors en présentiel ou avec un nouveau programme.

Afin toutefois de maintenir, autant que faire se peut, la pratique collective, le recours à des outils collaboratifs permettant de jouer ensemble de manière différée vous sera proposé.

Enfin, en dépit des contraintes techniques rencontrées, nous étudions également la possibilité de vous proposer de travailler en simultané, par petits groupes.

● l'apprentissage théâtral : pour les élèves des cycles I et II ainsi que pour les adultes, des réunions en visio-conférence sont organisées de manière hebdomadaire.

Des rendez-vous individuels en visio-conférence sont également proposés aux élèves des cycles I et II.

Pour les élèves de l'atelier Initiation, des documents vidéos visant à permettre de poursuivre la découverte de la pratique théâtrale leur seront adressés. Les élèves sont invités à regarder (avec l'aide de leur entourage, notamment pour l'accès aux ressources numériques) ces supports afin d'alimenter ensuite un temps d'échange hebdomadaire en direct avec l'enseignant. Les modalités d'organisation de cet échange seront précisées aux familles concernées. Des travaux en visio-conférence seront proposés dans un second temps.